



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Réforme du 3e cycle pharmaceutique

Question écrite n° 1736

Texte de la question

M. Denis Fégné attire l'attention de Mme la ministre de la santé et de l'accès aux soins sur la réforme du 3e cycle des études pharmaceutiques (R3C). M. le député a été interpellé par l'Association des étudiants en pharmacie de Toulouse (AEPT) concernant cette R3C, initiée dès 2016, consistant en la création du diplôme d'études spécialisées (DES) au sein des différentes filières. Si les DES longs en pharmacie hospitalière et en biologie médicale ont été mis en place, l'application des DES courts pour les filières officine et industrie est repoussée à chaque rentrée universitaire. Pour la filière officine, outre la formation jugée inadaptée avec la pratique actuelle de pharmacien, un problème se pose sur les conditions de rémunération des stages des étudiants. Alors que ces derniers réalisent pendant leur stage les missions d'un pharmacien, ils ne perçoivent qu'une indemnité mensuelle de l'ordre de 600 euros par mois. Un montant qui ne leur permet pas de vivre et, encore moins, d'envisager un stage dans des territoires ruraux. En effet, aucune aide supplémentaire pour se déplacer ou se loger ne leur est apportée. Les étudiants en pharmacie ont formulé une demande de revalorisation à hauteur de 1 200 euros nets par mois sur l'intégralité de la période de stage, un accès à l'indemnité forfaitaire de transport de 130 euros brut par mois et un accès à l'indemnité forfaitaire d'hébergement de 300 euros brut par mois, afin d'effectuer le stage dans des territoires éloignés. Ainsi, M. le député souhaiterait savoir si Mme la ministre soutient cette réforme du 3e cycle pharmaceutique qui garantirait une formation plus adaptée au métier de pharmacien d'aujourd'hui ainsi qu'une rémunération et une indemnisation plus justes leur permettant d'envisager de se rendre dans le cadre de leur stage dans des zones sous-denses. Si Mme la ministre répondait par la positive, il souhaiterait connaître le calendrier envisagé.

Données clés

Auteur : [M. Denis Fégné](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1736

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Santé et accès aux soins

Ministère attributaire : [Santé et accès aux soins](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 novembre 2024](#), page 5840